

Axe majeur, Axe secondaire

Le traitement de l'aménagement paysager se concentre sur l'angle Berri et de Maisonneuve Est.

Le constat est que les usagers de la route et les utilisateurs du parc Émilie Gamelin ne sont pas en harmonie.

Cette zone est un passage dangereux et mal adapté aux bâtiments qui l'entour, le partie est de redonner aux piétons et cyclistes l'accès exclusif à cette rotule.

Le partie est de prolonger le parc urbain Émilie Gamelin vers le nord de Maisonneuve et intégrer de Maisonneuve a ce nouveau poumon vert. Pour se faire la circulation aux automobiles et autobus uniquement sera fermé entre les rues Saint-Hubert et la rue Saint-Urbain.

Ceci permettra de créer un axe majeur piétonnier reliant directement le parc urbain, au Quartier Latin tout en longeant la bande d'habitations au nord de Maisonneuve pour arriver au Quartier des spectacles.

En créant cet axe majeur, nous viendrons créer une logique de revitalisation et d'embellissement des habitations qui longeront ce boulevard unificateur.

Un axe secondaire piétonnier sera aussi créé, des rues Saint-Catherine Est et Ontario Est. À la jonction de ces deux axes, une agora urbaine se constituera tout naturellement. Une place d'événements, de rencontre et d'activités en lien avec son environnement proche et lointain.

Cette place sera l'émergence et le point de départ d'une véritable colonne vertébrale qui ralliera et unifiera ces utilisateurs.

Le parc Émilie Gamelin sera réaménagé en fonction de nouveaux besoins et des nouveaux utilisateurs en fonction des saisons et heures du jour et de la nuit. En agrandissant ce parc au nord où donne une ouverture à ce quartier pour lui permettra d'être plus agréable et plus animé.

Il est essentiel de créer de vraies zones de fraîcheurs où les éléments tels que l'eau et l'air y seront présents, cette rotule pour y contribuer tout en mettant en valeur les bâtiments qui l'entour.